

10. CLASSES 125 MAX Jr, 125 Max Sr et 125 DD2

Remarque: 1- La réglementation pour ces classes inscrite dans ce livre de règlements est une retranscription de la réglementation du Challenge Rotax Max déposée par le promoteur auprès de la FSAQ. Le règlement du promoteur, s'il diffère de ce qui est stipulé ci-dessous, prévaudra.

2- L'essence utilisée doit être de l'essence commerciale achetée à la pompe tel que stipulé dans le règlement du promoteur de la classe et de la FSAQ.

125 Max Jr : (selon réglementation 2008 déposée auprès de la FSAQ et de ASN-Canada-FIA.)

Moteur : Rotax FR125 Max Jr (voir règlement spécifique à l'annexe 4)

Carburateur : idem à 125 Max Sr

125 Max Sr : (selon réglementation 2008 déposée auprès de la FSAQ et de ASN-Canada-FIA.)

Moteur : Rotax FR125 Max (voir règlement spécifique à l'annexe 3).

Carburateur : Dell Orto VHTSB 34 mm. (voir règlement spécifique à l'annexe 3).

125 DD2 : (selon réglementation 2008 déposée auprès de la FSAQ et de ASN-Canada-FIA.)